

Le forum collégial : frivolité ou indécence

Louise Corriveau, Sociologue
Cégep Édouard-Montpetit

Le gouvernement Charest avait annoncé que « tout sera(ait) sur la table » au moment du Forum l'avenir de l'enseignement collégial. On s'attendait donc à ce que les conditions d'un réel débat sur l'ordre collégial soient mises en place. Ce n'est malheureusement pas le cas. Les modalités de l'organisation et le document préparatoire réduisent la perspective et enferment le débat dans un corridor étroit et réducteur, celui des structures, de la « fluidité du système ». Pourtant, depuis 1992, suite aux analyses économiques sur les coûts du démantèlement des cégeps, on croyait ce débat clos. Il revient alors que ces études n'ont même pas été actualisées. Elles seraient éventuellement reprises à l'automne.

Au plan de l'organisation, le choix du moment et des intervenants nous laisse perplexe. Au collégial, c'est la saison des colloques professionnels. Les cégépiens sont en vacances! Les professeurs sortent à peine leurs corrections. Or, le Forum se tiendra en même temps que le 24e colloque de l'Association québécoise de pédagogie collégiale, qui réunit annuellement environ 1 200 personnes, cadres, professeurs et professionnels des collèges. Le Ministre Reid nous y conviait d'ailleurs à la deuxième page du programme de cette année qui porte sur l'évaluation. Comment interpréter ce choix du moment pour la tenue du Forum ??

La sélection des invités apparaît tout aussi surprenante. Parmi les quelques 400 personnes, outre les délégués des cégeps et des collèges privés, des représentants de la Fédération des commissions scolaires, de la Conférence des recteurs (CREPUQ), des fédérations syndicales, des associations étudiantes, on retrouve aussi l'Alliance des manufacturiers et exportateurs, le Conseil du Patronat, les Chambres de commerce, des représentants du secteur municipal, etc. Par contre, il n'y a aucun syndicat de professeurs d'université, de chargés de cours. Il aurait été intéressant d'entendre les commentaires des professeurs des universités ontariennes qui reçoivent des cégépiens. Plusieurs évaluent très avantageusement la préparation de nos cégépiens aux études universitaires lorsqu'ils la comparent à celle des élèves issus de leur douzième année. On remarque aussi l'absence de l'Association des technologues, de représentants des ordres professionnels formés dans les cégeps et l'absence des universités. Même le Service régional d'admission du Montréal métropolitain, qui reste un des rares organismes à faire de la recherche sur le collégial depuis la disparition de Conseil des collèges ne sera pas présent. Bref, si on voulait discuter de la formation des élèves ou du cheminement des cégépiens du secondaire à l'université, il manque des joueurs importants.

Il faut noter qu'au moment où l'on invite les cégeps à plus d'autonomie, on a fourni des indications précises sur la constitution des délégations des collèges : elles devaient être constituées de membres du conseil d'administration. Or, les présidents des associations syndicales ou étudiantes n'en sont pas nécessairement membres.

Les modalités de consultation

Au Forum, il y aura trois séances d'ateliers réunissant 80 personnes durant deux jours, animées par des « animateurs professionnels ». Chaque personne aura droit à trois minutes de parole, sur

trois des quatre thèmes¹, neuf minutes au total en deux jours. En même temps sur deux écrans géants, on pourra lire les réponses contenues dans les mémoires ou issues du Forum électronique présenté comme un « lieu d'expérimentation » à défaut de consultations représentatives. À la clôture, le Ministre fera une synthèse de ce qu'il aura entendu et indiquera ce qu'il prendra en délibéré. Dans cette « Babel organisée », quelques journalistes parviendront peut-être, entre les défusions et les élections, à rendre compte de la position de quelques-uns des intervenants. Et voilà pour le grand débat!

À l'automne, le Ministre nous annoncera probablement qu'au terme de ce « large » processus de consultation, il tiendra une courte commission parlementaire pour justifier ce qu'il a déjà décidé de faire, au mépris de toute étude sérieuse sur la question.

Quel est le problème ?

Plusieurs problèmes pourtant mériteraient d'être sérieusement analysés. Mentionnons la rigidité du régime d'études de 1992 et des règles de diplomation qui provoquent un allongement des études et laissent des élèves sans reconnaissance légale de leur formation après un nombre très élevé de cours réussis. Ce régime des études a aussi réduit considérablement les choix de cours pour les élèves. Les modes de financement de l'éducation des adultes et des cours d'été ne correspondent plus aux besoins actuels des jeunes et des adultes. De nouvelles missions s'imposent aussi comme l'intégration des immigrants scolarisés au marché du travail, la mise à jour de la formation de nos diplômés du secteur technique. Le développement de la recherche institutionnelle avec un financement adéquat est également essentiel dans le contexte de l'élaboration locale d'une partie du curriculum et des nouvelles exigences de reddition de comptes.

Or, par la sélection des données, par les questions qu'il pose, le document de consultation trace un sillon dont il est difficile de se dégager. Par exemple, on ne retrouve pas d'information sur la préparation des élèves aux études collégiales. On sait que malheureusement celles et ceux qui ont une moyenne générale inférieure à 70 % au secondaire sont des élèves très à risque d'échecs, comme si le rehaussement de la note de passage de 50 % à 60 % au secondaire avait été plus formel que réel². On ne retrouve rien non plus sur la situation financière des jeunes. Les études, sur cette question, existent et montrent un lien entre l'abandon scolaire et une situation financière fragile, au cégep et encore plus à l'université à cause des droits de scolarité. Rien n'est dit sur la triste situation de la formation professionnelle au secondaire. Sauf en annexe, on ne parle pas de l'incroyable succès que représente le passage de 22 % des diplômés du secteur technique à l'université au plan de l'accessibilité aux études universitaires pour les moins nantis. La section sur le cheminement scolaire du document de consultation sur le Forum ne s'intéresse qu'à des indicateurs sur l'allongement des études et non au cheminement des personnes. Elle est construite pour nous amener à conclure que prendre 2,4 années (4,9 sessions) au lieu de deux ans pour faire ses études préuniversitaires est une catastrophe. Or, si vous travaillez plus de 15 heures par semaine, ce que font une bonne partie des cégépiens, mieux vaut prendre un cours de moins par session afin d'éviter l'échec ou le burn-out, ce qui signifie par exemple en sciences humaines, environ 21 heures de cours par semaine. Où est le problème ? Est-ce le régime des études qui fixe à quatre cours, environ douze heures, le statut d'étudiant à temps plein alors que les sessions comptent souvent 7 ou 8 cours ? Est-ce le modèle de consommation des jeunes qui les incite à

¹ Les thèmes sont : *le modèle de l'enseignement collégial, le cheminement des étudiantes et des étudiants, la contribution des établissements d'enseignement collégial au développement du Québec et de ses régions, le financement de l'enseignement collégial.*

² Le mémoire du SRAM mérite d'être consulté sur cette question.

travailler pour gagner des sous ?, Est-ce le régime de prêts et bourse ? Est-ce la diminution de l'aide financière des parents ou l'existence même des cégeps qu'il faut mettre en cause ?

Quel est le problème, le vrai ! S'agit-il de sauver le réseau de l'Université du Québec (UQ) aux prises avec une grave chute de clientèle suite à la dénatalité qui frappe les régions du Québec et qui place également certains cégeps dans une position fragile ? Si tel est le problème, la position de la Conférence des recteurs arrive à point nommé pour reconforter le sous-ministre actuel, ancien président du réseau de l'UQ et de la Crépuq. Est-ce la bonne façon de consolider le réseau UQ ? Rien n'est moins sur !

S'agit-il, une fois de plus, d'une volonté de rendre le système québécois « comme les autres », au nom d'une fluidité pansystémique, pour prendre la langue technocratique ? Une question se pose alors : ces grandes considérations technocratiques résistent-elles à l'épreuve des faits ?

Dans les cégeps, tous se rappellent de l'impact catastrophique qu'avait eu la suppression des nombreux préalables en sciences au secondaire au début des années 90. Au nom de la « fluidité du système », on avait augmenté le taux d'échec et gravement nui à la formation des élèves notamment dans les techniques de la santé et dans les techniques physiques. Pensez au dosage des médicaments ! C'est cette situation que le DES+³ est venu corriger en 1997. Dix ans de brassage de structures, sans garantie de succès, est-ce ce qu'il nous faut maintenant pour répondre aux besoins actuels et futurs des jeunes et du Québec ?

Au plan macrosociologique, les cégeps ont aussi permis l'émergence des nouvelles couches sociales plus scolarisées et mieux rémunérées qui constituent aujourd'hui une bonne partie de ce qu'on appelle les classes moyennes. Retourner au secondaire les techniciennes et les techniciens contribuerait, à terme, à faire baisser leur rémunération et leur statut. Est-ce là la vraie question ? Rendre les coûts de main-d'œuvre plus « compétitifs » ? Avant de fragiliser davantage les classes moyennes, au plan de l'accessibilité de leurs jeunes études postsecondaires et au plan de la rémunération, des études et des analyses plus sérieuses que celles qui nous ont été présentées s'imposent. On ne tripote pas ainsi un système scolaire et une structure sociale.

³ Pour accéder au collégial, en plus des exigences minimales, l'élève doit avoir réussi les cours d'anglais, de mathématiques de 5^e secondaire et de sciences physique de 4^e secondaire.